

Instruktion für Herrn Ruediger
(Politik)

Berne, le 30 novembre 1945.

(2. Etappe)

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, M. le Professeur Paul Keller, Délégué aux accords commerciaux, a eu récemment à Londres, avec les Offices compétents, un premier échange de vues sur la réglementation des paiements et des relations commerciales entre la Suisse et l'Angleterre. Il nous a fait rapport. Le Conseil fédéral a procédé à un examen attentif de la situation dans la séance qu'il a tenue aujourd'hui.

Il est convaincu que la conclusion d'un accord de paiements avec l'Angleterre est une nécessité du point de vue politique et économique, malgré les risques qui sont liés à la conclusion d'un tel accord. Il a donc décidé de donner suite au vœu exprimé par les Anglais de conclure un accord de paiements et d'engager des pourparlers dans ce but aussi rapidement que possible.

Dans les discussions qu'il a eues, en particulier avec le Chef du "Board of Trade", le Professeur Keller a insisté sur la nécessité qu'il y a pour la Suisse à conclure, en même temps qu'un accord de paiements, un arrangement sur les échanges commerciaux entre les deux pays. Sir Stafford Cripps s'est montré compréhensif à cet égard. Au Ministère britannique des finances, on est également au clair.

Si le Conseil fédéral s'est résolu à prendre cette décision de grande portée, il est parti, entre autres, de l'idée que, dans les négociations qui vont s'engager avec les Alliés au sujet des avoirs allemands en Suisse et des listes noires, une attitude amicale et compréhensive du Gouvernement anglais serait pour nous d'une grande importance.

Monsieur Paul R u e g g e r ,
Ministre de Suisse,

Londres.



- 2 -

Nous vous prions donc de faire savoir au Foreign Office, au nom du Conseil fédéral, qu'ayant pris connaissance du rapport que lui a fait le Professeur Keller sur les entretiens qu'il vient d'avoir à Londres, le Gouvernement suisse est prêt à entrer immédiatement en négociations en vue de la conclusion d'un accord anglo-suisse de paiements, à la condition, déjà connue à Londres, que des négociations au sujet des échanges commerciaux soient menées conjointement. Le Conseil fédéral soumettra dès que possible, et en tout cas encore dans le courant du mois de décembre, des propositions concrètes au Gouvernement anglais.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

sig. Max Petitpierre.